

SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft =
SSO : Société suisse des officiers = SSU :
Società svizzera degli ufficiali

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 9

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**SOG**

SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO

SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU

SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

2004: les tests commencent

A Berne, on a beaucoup travaillé sur le papier. La planification des cours de répétition et les listes des engagements sont prêtes. Pourtant, l'information demeure lacunaire. Pendant plusieurs mois, tous les efforts étaient concentrés sur la campagne précédant la votation sur les référendums contre la réforme «Armée XXI», avec le résultat que la phase décisive de la planification d'Armée XXI n'a presque pas été discutée ou traitée en public. Comme il était prévisible, la campagne de votation n'a pas vraiment touché aux véritables problèmes de l'Armée XXI.

La décision populaire a montré un haut degré de confiance. Pourtant, l'état de l'information n'a pas été sensiblement amélioré. Cette lacune doit être comblée dès que possible.

L'Armée XXI doit passer deux tests importants: la nouvelle organisation de l'instruction pour les recrues et les sous-officiers, les engagements de sûreté sectoriels des différentes formations pendant la phase de transformation. L'Armée doit répondre aux attentes sur deux «fronts», ce qui est décisif pour sa crédibilité. Si l'on veut améliorer les perspectives à long terme, il faut que le travail à court terme soit bien fait.

La phase actuelle constitue un défi important pour les offi-

ciers. Quelle qu'elle ait pu être l'opinion de chacun de nous avant le 18 mai, nous avons maintenant une tâche commune à remplir. Bien que certains n'ont pas encore cessé la lutte, beaucoup ont suivi l'exhortation de la SSO de se joindre aux efforts que nous effectuons pour la cause commune. Nous remercions vivement tous les camarades de leur engagement.

Conduire signifie aussi éduquer. L'attitude des cadres comporte aussi l'auto-éducation.

Il faut prendre cela en considération pour éviter que les nouvelles idées par rapport à l'éducation des soldats soient altérées par des formules surannées. Il s'agit d'une manière de penser qui implique la compa-

raison de différentes variantes et la communication. Les armées qui veulent avoir du succès doivent penser «le nouveau», «l'inhabituel». Les situations militaires sont en règle dictées par les conventions, mais les victoires, pour autant qu'elles soient concevables, vont au-delà du conventionnel.

Ce fait doit devenir la norme pour l'instruction des cadres et des états-majors de la nouvelle génération. Dès maintenant, l'inaccoutumé constitue l'aspect le plus intéressant de cette phase de départ pour 2004.

**Col EMG Ulrich Siegrist,
Président central de la SSO**